



Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café
International Coffee Organization

PSCB 102/07

27 juin 2007
Original : anglais

F

Rapport

**Rapport du Comité consultatif du
secteur privé sur la réunion du 23 mai 2007**

1. Le Comité consultatif du secteur privé (CCSP) s'est réuni le 23 mai 2007 sous la présidence de M. Christian Rasch Topke (ANACAFE).

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

2. Le CCSP a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document PSCB-101/07 Rev. 1.

Point 2 : Rapport sur la réunion du 25 janvier 2007

3. Le CCSP a approuvé le rapport sur la réunion du 25 janvier 2007 qui figure dans le document PSCB-100/07.

Point 3 : Aspects liés à la sécurité alimentaire

Législation sur la sécurité alimentaire dans les pays consommateurs

4. Le Président a appelé l'attention du Comité sur le document WP-Board 1030/07 qui contient un récapitulatif des législations sur la sécurité alimentaire dans les pays consommateurs. Le CCSP a pris note de ce document et a noté que l'OIC a soumis au Codex un document de travail sur l'Ochratoxine A (OTA) qui a été distribué au Comité du Codex sur les contaminants.

OTA

5. M. Euan Paul a déclaré que la situation de l'OTA avait peu évolué depuis la dernière réunion du Comité. Le document attendu devrait être publié au cours de l'été ou de l'automne 2007. Il croit savoir que les teneurs maximales ne seraient pas changées pour le café soluble et le café torréfié/moulu et que le café vert en serait exempt. Toutefois, il a également entendu que cette décision pourrait être modifiée à tout moment. Le nombre d'alertes augmente et il est essentiel de mettre en place un système efficace de certification dans les pays exportateurs et dans les pays importateurs.

6. Le CCSP a noté que le but du système d'alerte rapide était de servir de système d'avertissement et d'information pour les douanes et les services de sécurité alimentaire de l'Union européenne. L'adresse internet du système d'alerte rapide est : http://ec.europa.eu/food/food/rapidalert/index_en.htm.

Acrylamide

7. M. Paul a déclaré que la situation de l'acrylamide n'avait pas évolué de façon significative. Toutefois, la situation aux États-Unis est plus floue en raison d'un procès intenté à *Kentucky Fried Chicken* (KFC) en matière d'étiquetage et au cours duquel le café a été évoqué.

Furane

8. Il a été mentionné aux réunions précédentes que l'on savait peu de choses sur le furane. Une étude est en cours en Europe mais des doutes sérieux existent quant à sa méthode de mesure précise. L'un des laboratoires européens auquel il est normalement fait appel a abandonné ses procédures normales d'essai.

9. Au cours des débats, les membres ont rappelé qu'il était nécessaire d'examiner ces questions d'un point de vue global ; il n'existe aucune preuve que ces substances soient nuisibles pour la santé. Le délégué de l'Association nationale du café des États-Unis (NCA) a fait part d'inquiétudes sur la possibilité que certains cafés solubles vendus dans le cadre du système privé d'étiquetage ne contiendraient pas uniquement du café : c'est-à-dire que leur étiquetage serait mensonger. Aucun essai n'a encore été effectué mais, dans l'affirmative, cela serait très inquiétant. Concernant le procès de KFC, il a déclaré que les débits de nourriture KFC afficheraient des notices mettant en garde contre l'acrylamide. M. Paul a convenu qu'il était alarmant que, même dans des laboratoires hautement respectés, les résultats peuvent varier selon les techniciens. Il est essentiel que les procédures d'échantillonnage soient précises et homogènes : l'incapacité de procéder à des essais d'échantillonnage précis est la raison de l'opposition aux essais sur le café vert.

10. En réponse à une question sur l'alerte relative aux expéditions de café soluble en provenance de l'Équateur mentionnée à la réunion précédente, il a été signalé que le Secrétariat avait pris contact avec les autorités pertinentes de ce pays. Il est encore trop tôt pour dire avec certitude que le problème n'existe plus : il se peut qu'il n'ait concerné qu'une seule expédition.

11. Le CCSP a pris note de ces rapports.

Point 4 : Le café et la santé

12. La coordinatrice de programme a présenté les principaux points du programme *Positively Coffee*. Trois nouveaux sujets ont été publiés : café et hydratation, le café et ses composants, café et pression artérielle. La section réservée aux Membres du site web *Positively Coffee* a été élargie et comprend un accès plus direct au matériel, des diapositives de présentation sur tous les sujets et des sujets téléchargeables par podcasts. En outre, la coordinatrice de programme a été invitée à participer à plusieurs séminaires et expositions clés, une banderole a été élaborée et un soutien a été fourni aux associations du café en matière de site web. Il convient de noter en particulier la publicité faite au programme à l'occasion du Congrès international du café qui s'est tenu à Bangalore (Inde) en février 2007.

13. La coordinatrice de programme a fait un exposé sur les Professions de la santé – Programme d'éducation au café. 2006 était la dernière année de ce programme réussi de trois ans dans les pays participants : Finlande, France, Italie, Pays-Bas, Russie et Royaume-Uni. Ces pays poursuivront un programme sur le café et la santé et deux nouveaux marchés (Espagne et Portugal) viendront s'ajouter en 2007. Un rapport complet avec études de cas et résultats sera mis à la disposition de tous les Membres sur cédérom avant la fin de l'année.

14. Le CCSP a pris note de ces rapports et a remercié la coordinatrice de programme pour sa contribution.

Point 5 : Mise en œuvre du Programme d'amélioration de la qualité du café

15. Le Directeur exécutif a présenté le document EB-3930/07 dans lequel figure un rapport de situation sur le Programme. Les progrès se poursuivent, le nombre de pays appliquant la Résolution numéro 420 étant passé de 25 en janvier 2007 à 27, avec la participation de Cuba et de l'Ouganda. Les contacts ont été maintenus avec le NYBOT et le LIFFE au sujet de l'harmonisation d'éléments de la table ISO des défauts du café vert. Le NYBOT examinera bientôt cette question et informera l'Organisation du résultat de ses travaux et le LIFFE n'a encore reçu aucune demande de ses membres au sujet d'une harmonisation des normes : seuls les membres pourraient engager une action dans ce sens.

16. Le délégué de la NCA a déclaré que des changements importants de personnel s'étaient produits après le rachat du NYBOT et que le moment pourrait être venu de reprendre contact. Le représentant de l'Association européenne des cafés de spécialité (SCAE) a déclaré qu'il était souhaitable de maintenir ce point en bonne place à l'ordre du jour : il est encourageant que deux nouveaux pays appliquent la résolution ; il est nécessaire de donner une meilleure information sur la qualité ce qui pourrait aider le Directeur exécutif à améliorer la qualité des données statistiques.

17. Le CCSP a pris note de ces renseignements et a noté que la SCAE et l'Association américaine des cafés de spécialité (SCAA) avaient élaboré des programmes d'information. Il a été suggéré qu'il serait intéressant d'entendre des communications à ce sujet lors de la prochaine réunion du CCSP.

Point 6 : Avenir de l'Accord international de 2001 sur le Café

18. Le Directeur exécutif a déclaré que le Groupe de travail s'était réuni en janvier, mars et mai 2007. Les suggestions figurant dans le document PSCB-93/06 ont été soigneusement examinées par le Groupe de travail. L'une des contributions les plus importantes du CCSP a été l'introduction d'une déclaration de mission et un libellé concis mais complet a été inséré dans l'Article premier du projet d'accord. La plupart des points litigieux ont été résolus, particulièrement ceux liés aux voix et à la structure institutionnelle. Le Comité exécutif a été supprimé et trois nouveaux comités ont été créés et chargés de s'occuper de domaines spécifiques afin d'éviter toute répétition inutile d'efforts. L'Article premier stipule clairement que l'objet de l'Accord est de renforcer le secteur mondial du café et de favoriser son développement durable dans le cadre d'une économie de marché pour le bien-être de tous les participants du secteur. En résumé, le Directeur exécutif a indiqué que des progrès significatifs avaient été faits et qu'une grande partie du travail était terminée.

19. Le représentant de la Fédération européenne du café (FEC) a déclaré qu'il avait comparé dans le détail les documents PSCB-93/06 et WP-WGFA 3/07 Rev. 2. Des améliorations significatives ont été apportées en ce qui concerne la déclaration de mission et les objectifs, notamment la durabilité, la dynamique des marchés, les informations statistiques, la recherche-développement, les études, les recherches et les rapports, les projets, et que la proposition de nouvelle structure de l'OIC était mieux adaptée pour donner des résultats. Il a noté toutefois que le nouvel accord ne prévoyait pas que le CCSP puisse intervenir dans l'établissement de l'ordre du jour du Conseil. Plusieurs délégués se sont félicités que le Conseil tienne compte de la contribution du CCSP.

20. Un autre délégué a demandé si un membre supplémentaire pourrait être nommé pour siéger au CCSP en tant que membre sans droit de vote, comme l'a suggéré le Président du Comité de promotion, pour donner un avis sur les questions scientifiques. À l'issue de débats, il a été décidé qu'il n'était pas nécessaire de modifier le nouvel accord pour changer la

structure du CCSP mais que les questions scientifiques pourraient continuer à être examinées et à figurer à l'ordre du jour, selon les besoins. Un autre délégué a déclaré que les rapports à l'intention du Conseil devraient avoir un caractère plus officiel et suivre des canaux plus formels. Ce point devenant plus important avec la suppression du Comité exécutif. Le CCSP a pris note de ces renseignements.

Point 7 : Réseau international sur le génome du café (ICGN)

21. Le CCSP a noté que rien n'était à signaler sur ce sujet depuis la dernière réunion.

Point 8 : Recommandations au Conseil

22. Le CCSP a noté que les recommandations du Comité à l'intention du Conseil avaient déjà été examinées relativement en profondeur au cours de la réunion et que le rapport du Président à l'intention du Conseil ainsi que le rapport de la réunion en tiendraient compte.

Point 9 : Questions diverses

Industrie brésilienne du café soluble

23. Le Vice-président de l'Association brésilienne de l'industrie du café soluble (ABICS) a demandé au Directeur exécutif d'offrir ses bons offices pour faire part à l'Union européenne des graves préoccupations du Brésil au sujet des tarifs douaniers élevés sur le café soluble brésilien. Le délégué de la FEC a déclaré que pendant des années l'Union européenne avait appliqué un droit d'importation de 0% et que 85% de ce quota était réservé au Brésil. Toutefois, pour des raisons que l'on ignorait, l'UE avait cessé d'appliquer ce quota. La FEC n'en tirait aucun bénéfice et avait informé l'UE que le quota d'importation aurait pu être maintenu. Toutefois, elle a reconnu que cette question entrait dans un cadre plus large comprenant notamment l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et Mercosur. Le délégué d'ABICS a noté qu'une taxe de 9% sur les exportations de café soluble du Brésil était liée à un programme anti-drogue. Toutefois, à son avis, cette taxe n'avait pas grand-chose à voir avec la drogue et devrait être renvoyée devant une instance spéciale dans la mesure où une procédure devant l'OMC prendrait trop de temps. Il a demandé à l'OIC de créer un groupe de travail réunissant les parties.

24. Le Directeur exécutif a confirmé que cette question serait évoquée dans le rapport du Président. Toutefois, le rôle de l'OIC n'est pas d'engager des négociations avec l'UE mais elle peut jouer le rôle de facilitateur. Le délégué de l'UE a déclaré que cela avait fait l'objet d'une initiative du Brésil auprès de l'UE : le Brésil n'est pas un cas isolé car les mêmes modalités s'appliquent notamment à l'Indonésie. La question relève plus du Département du

commerce de l'UE que de son propre département qui s'occupe du développement. Il a été décidé que des discussions supplémentaires se tiendraient sur la possibilité de créer un groupe de travail, l'OIC jouant le rôle de facilitateur.

Coopération avec d'autres organisations : les 4C

25. Le délégué de la FEC a fait le point de la situation : les 4C ne sont plus un projet et sont maintenant une association. Un document a été distribué à la réunion qui fait le point de la situation. La première Assemblée générale s'est tenue en avril 2007 et a connu deux moments importants : l'approbation des outils de vérification et l'approbation de la notion et des activités de soutien. Le délégué de l'Association nationale du café du Brésil (CNC) a confirmé que le Comité exécutif des 4C avait été nommé et qu'il en était le premier président. La prochaine étape importante serait le lancement du processus de vérification, prévu pour le 1 octobre 2007 ; des cours de formation sont en cours d'élaboration et la première réunion du Comité est prévue pour août 2007.

Observateurs

26. Le Président a soulevé la question des observateurs au sein du CCSP. Le Directeur exécutif a noté que cette question relevait essentiellement du CCSP lui-même. Le représentant de la SCAE a fait part de la position de l'association : tout délégué d'un Membre devrait pouvoir assister à toutes les réunions du CCSP ; les autres ne devraient pouvoir le faire qu'à l'invitation du Président ; les demandes devraient donc être soumises par l'intermédiaire du Président. Le CCSP a pris note de ces renseignements.

Centre de recherche sur la rouille du café

27. M. van der Vossen, du Centre de recherche sur la rouille du café (CIFC) d'Oeiras (Portugal) a fait un exposé sur les travaux que le Centre entreprend sur le café et la santé, en mettant l'accent sur la plante. Il reçoit, jusqu'à présent, le soutien de la FAO et d'autres organisations, mais un autre financement à long terme est nécessaire. Il souhaiterait soumettre au Comité une demande de fonds pour poursuivre les travaux sur la rouille des feuilles et la rouille du fruit qui attaque les caféiers en Afrique en particulier. Le budget du Centre sur cinq ans s'élève à 1,97 million d'euros dont 0,825 million sont fournis par le Gouvernement portugais ; il cherche à mobiliser le solde.

28. M. Illy a déclaré que le Centre axait ses travaux sur la seule méthode connue d'identifier une plante résistante à la rouille, qui est un sujet d'une grande importance scientifique qui touche à l'avenir du café. Le CCSP a pris note de ces renseignements.

Représentants du CCSP et élection du Président et du Vice-président

29. Le Secrétaire a déclaré que le mandat des représentants du CCSP expirerait en septembre 2007. Le Directeur exécutif diffusera un document invitant les Membres à consulter leurs représentants actuels auprès du CCSP pour s'assurer qu'ils souhaitaient être reconduits pour deux nouvelles années, ou pour proposer d'autres représentants. Le Conseil désignera les représentants du CCSP proposés par les Membres à sa session de septembre. Le Président a demandé aux représentants du CCSP d'informer leurs gouvernements respectifs suffisamment à l'avance des réunions de septembre.

30. Le Secrétaire a également déclaré que le Comité devait nommer un président et un vice-président pour 2007/08. Mme Florence Rossillion a été élue Vice-présidente du CCSP pour 2006/07 et, selon les pratiques du CCSP, sera nommée Présidente pour 2007/08. Le Président a demandé aux membres de se consulter et de proposer des candidats pour le poste de vice-président, avant la prochaine réunion.

31. Le CCSP a pris note de ces renseignements.

Point 10 : Prochaines réunions

32. Le CCSP a noté que sa prochaine réunion se tiendrait le mercredi 26 septembre 2007.